



Feuille Officielle DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

PARAÎSSANT LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

PRIX DES ANNONCES :

UNE A SIX LIGNES 3 FRANCS.
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS 0 FR. 40 CENT.

Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix déterminé ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décision de M. le Commandant de la colonie en date du 26 novembre 1866, M. Ed. Desnouée fils a été nommé écrivain temporaire, aux appointements de 1,800 fr. par an, pour compter dudit jour.

Par ordre de l'Ordonnateur du même jour, M. Desnouée a été attaché au détail de l'inscription maritime.

AVIS

D'ADJUDICATION PUBLIQUE.

Le 31 décembre prochain, à deux heures de relevée, dans le cabinet de l'Ordonnateur, il sera procédé par ce chef d'administration, assisté du commissaire aux approvisionnements, en présence du contrôleur colonial, à l'adjudication sur soumissions cachetées, de deux chalands en bois.

Chaque soumissionnaire devra annexer à sa soumission ou un récépissé délivré par le trésorier constatant le versement au trésor d'une somme de six cents francs à titre de cautionnement, ou l'engagement par une caution solvable de verser le dit cautionnement en cas d'inexécution des conditions du cahier des charges.

Le cahier des charges est déposé au détail des approvisionnements où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures ordinaires d'ouverture des bureaux.

Les soumissions seront déposées jusqu'à l'heure de l'adjudication dans la boîte destinée à les recevoir et déposée au secrétariat de l'Ordonnateur.

NUMÉRO 51.

JEUDI 13 DÉCEMBRE 1866.

POSTE AUX LETTRES.

La goëlette postale le *Merle*, venant de Sydney, a mouillé sur la rade de St-Pierre le 11 décembre, à 4 heures 1/2 du soir.

Elle a apporté la correspondance d'Europe et des Etats-Unis des 22 et 23 novembre 1866.

La goëlette *Stella-Maris* partira pour Sydney avec la correspondance de la colonie pour les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe le jeudi 13 décembre.

Le sac aux lettres sera levé à 6 heures du soir, le même jour.

Nous ajouterons que le dernier courrier parti de St-Pierre n'est pas arrivé à temps à Sydney pour profiter du départ du paquebot anglais. La correspondance a dû, en conséquence, être laissée à Sydney, d'où elle ne partira que le mardi, 18 du mois courant.

AVIS.

Saint-Pierre, le 6 décembre 1866.

L'Administration rappelle M. les Armateurs, Capitaines ou Patrons des Navires armés, soit dans la Métropole, soit dans la Colonie, à l'observation des dispositions édictées par les lois des 22 août 1791, 4 germinal an II, 27 juillet 1822 et l'arrêté local du 14 août 1845, modifié par celui du 5 novembre 1849, ainsi conçues :

Le Capitaine doit faire sa déclaration au bureau des Douanes dans les 24 heures de son arrivée, excepté les jours de repos.

Cette déclaration doit énoncer le nombre et l'espèce des colis, la nature des marchandises, les marques et numéros desdits colis. Cette déclaration appelée *déclaration en gros*, est faite par le Capitaine au moment où il dé-

pose au bureau des Douanes *tous les papiers relatifs au Navire et aux Marchandises*. (Lois des 22 août 1791, titre II, articles 4 et 5, et 4 germinal an II, titre II, article 1^{er}.)

La Douane ne peut recevoir les déclarations *en détail* avant celles *en gros*, qui sont faites au moment où les papiers de bord sont déposés en Douane. (Loi du 22 août 1791, titre II, art. 13.)

Il est défendu de présenter comme unité dans les déclarations plusieurs ballots ou autres colis, fermés, réunis de quelque manière que ce soit. (Loi du 27 juillet 1822, art. 16.)

Les Capitaines seront tenus, sous peine de 100 francs d'amende, de remettre leur manifeste au bureau de la Douane dans les 24 heures de leur arrivée. (Arrêté du 5 novembre 1849.)

Toutes les marchandises entrant dans la colonie ou en sortant devront être déclarées à la Douane. Toute marchandise non déclarée sera saisie, pour la confiscation en être prononcée avec amende de 15 à 50 francs. (Arrêté local du 5 novembre 1849.)

PARTIE NON OFFICIELLE.

Par décret du 31 octobre, l'Empereur a nommé gouverneur de la Martinique, M. Bertier, maître des requêtes de première classe au Conseil d'Etat, en remplacement de M. le capitaine de vaisseau de Lapelin, appelé à servir à la mer.

Le Grand Tronc vient encore de faire une nouvelle expérience en employant la tourbe comme substitut de bois. Samedi dernier,

Berthe, as-tu entendu ? — la cloche de dix heures est sonnée ; plus tard on pourrait exciter des soupçons. Il serait temps, ma fille. » Berthe fixa sur sa mère des yeux, comme si elle eût cherché dans sa mémoire la trace fugitive d'un souvenir :

« C'est un grand sacrifice ; mais une heure de plus ou de moins, puisqu'il faut y renoncer... » Ce mot fixa sa pensée.

« Que dites-vous ? renoncer à mon fils ! moi, l'abandonner, mon fils : est-ce possible ? mais ce serait un crime. Ma mère, vous ne le pensez pas. — Rappelle-toi, ma fille ! Que m'as-tu donc promis ?

— Promis ! ... Savais-je ce que je disais ? pouvais-je deviner ce que d'amour ces tourments affreux allumerait dans mon ame ? J'étais folle !

fil... Comme il est bleu ! ah !... il ne respire plus !... — Tenez ! le voilà. Malédiction ! vous me l'avez assassiné !... »

Berthe avait épousé sa destinée. Comme le patient étendu sur la roue, elle ne devait pas souffrir jusqu'au soir. Trop de douleurs s'étaient ruées à la fois sur elle pour ne point briser sa jeune ame. Elle venait de recevoir le dernier coup.

Tous les liens d'espoir qui l'enchaînaient à l'avvenir étaient détruits ; tous !... Ceux qu'elle n'avait pas brisés violemment s'étaient détachés d'eux-mêmes. Son fils, elle l'avait étouffé dans une déliante étreinte ; sa mère, la bonne vieille Marie-Jeanne était morte de douleur. De tous ses rêves, de tous ses bonheurs, il ne lui restait sous le ciel que deux tombes.

Celui qui mesure la tempête à l'aile de la mauve, et le vent de la rive à la faiblesse du roseau, sait aussi combien de souffrances peut contenir le cœur d'une femme : quand celui de Berthe fut trop étroit pour ses angoisses, — il est juste et bon, il eut pitié d'elle.

Berthe devint folle !

Pauvre enfant ! semblable à la feuille sèche qu'oublie l'automne sur le rameau stérile, comme tu devras bénir le souffle qui t'emportera vers la mort !

Une vieille tante la recueillit. Sa nièce à l'hôpital ! qu'eût dit le monde ? C'eût été une tache pour la famille : cet opprobre fut sauvé. — Admirable

avec trois tonnes et demie de ce combustible, un convoi de six chars à passagers partit de la pointe S^t-Charles et se rendit à Kingston, distance de 117 milles, 52 minutes plus tôt que l'heure ordinaire. Le terme moyen de la vitesse, y compris les temps d'arrêt, a été de 25 1/2 à l'heure. Les trois tonnes et demie de ce combustible ont coûté P. 12-25, ce qui élève la dépense de combustible à 7 cents par mille. La tourbe contient 20 par cent d'eau, et l'on croit que l'on arrivera à réaliser une grande économie.

(*Courrier de St-Hyacinthe.*)

Des lettres de la Réunion, du 15 septembre, annoncent que depuis les travaux qui y ont été exécutés par la marine, notre établissement de Sainte-Marie de Madagascar est fréquenté par des bâtiments de commerce des différentes nations, qui y trouvent toutes les ressources nécessaires pour pouvoir s'y réparer. Deux grands navires français, le *Maurice* et le *Messager-de-Nossi-Bé*, viennent d'exécuter à leurs carènes des réparations qui n'auraient pu être faites nulle autre part. La France possède aujourd'hui, à Sainte-Marie, un établissement qui rivalise avec celui que les Anglais ont fondé à Port-Louis, dans l'île Maurice.

D'après une information particulière, la goëlette *Alice*, capitaine Savary, appartenant à M. Lemoine, de S^t-Malo, qu'on supposait coulée sur son mouillage, en rade de Saint-Pierre, dans le terrible coup de vent du 22 septembre dernier, aurait été retrouvée épave à la côte anglaise.

Ce bâtiment échoué à la Pointe May, près Lameline, aurait été vendu par l'autorité du lieu.

Cette vente aurait donné des produits que le fonctionnaire anglais chargé de l'administration des naufrages aux Burins, se propose de faire tenir à S^t-Pierre, à qui de droit.

L'autorité maritime de S^t-Pierre s'est aussitôt pourvue auprès de ce fonctionnaire, afin de réaliser toutes sommes revenant du sauvetage de cette goëlette.

VARIÉTÉS.

Quelques mots sur l'Histoire naturelle et la Météorologie des îles Saint-Pierre et Miquelon.

(Suite):

Légumineuses. — Les Trèfles se rencontrent ça et là dans le voisinage des lieux cultivés; mais n'en considérant aucun comme indigènes, nous nous contenterons de citer en fait de Légumineuses, le Pois maritime,

Pisum maritimum L., qui fournit un excellent fourrage et pousse vigoureusement sur les dunes de Miquelon et de Langlade.

D'après ce qui précède, on peut voir qu'en dehors des plantes à aire très-vaste, *Brunella vulgaris*, *Polygonum aviculare*, *Potentilla anserina* , ou des plantes qui suivent l'homme et se retrouvent partout où il a fait un séjour de quelque durée, *Urtica urens*, *Urtica dioica*, *Sonchus oleraceus*, *Stellaria media*, *Plantago major* , nous ne trouvons, à peu d'exceptions près, que des plantes alpines ou boréales, dont la végétation commence à peu près avec la température de 0°, dès que la neige passe à l'état liquide. Toutes ces plantes, quelle que soit la catégorie à laquelle elles appartiennent, subissent, comme nous l'avons dit, la fâcheuse influence du climat, influence complexe que les tableaux météorologiques que nous avons donné sont incapables de faire apprécier, car, sans nier la valeur des chiffres, on ne peut leur accorder en histoire naturelle qu'une importance relative. Nous avons bien indiqué les jours de brume, mais nous n'avons pu rendre sensible la graduation de la nébulosité, nous n'avons pu indiquer dans quelle proportion la vapeur aqueuse, plus ou moins condensée, a laissé passer les rayons chimiques et les rayons calorifiques du soleil.

Nous avons donné des moyens thermométriques, mais nous n'avons point donné de sommes de chaleur; nous n'avons point négligé les températures au-dessous de zéro, température inutile et non nuisible lorsque la vie a recommencé son cours, puisque le froid qui peut tuer la plante ne peut la faire retourner en arrière. Lors même que nous eussions calculé les moyennes de température utile, nous n'eussions pas davantage réussi à donner une idée complète de l'influence exercée sur la végétation. « La plante n'est point un instrument comparable à un thermomètre, mais plutôt une machine faisant un travail, et un travail varié, sous l'influence des agents extérieurs, la chaleur et la lumière, et d'un agent intérieur, la vie (1) »; et telle espèce qui dans un pays exige 500 degrés pour se développer et mûrir ses graines, en exige 600 ou 700 dans un autre pour arriver au même résultat. Pénétré de ces idées, nous prendrons un exemple: nous choisissons le Lilas, *Syringa vulgaris*, mais sans adopter en rien les idées exclusives de M. Quetelet, et en attribuant le ralentissement de la vie non pas à telle ou telle cause isolée, mais bien à l'ensemble des influences multiples que subissent fatallement les animaux et les plantes. Cet arbrisseau,

(1) A. De Candolle: Géographie botanique.

que l'habile expérimentateur que nous venons de citer a pris pour sujet de ses expériences, fleurit en France au premier printemps; il peut montrer, par le retard que subit l'épanouissement des fleurs, le retard que subissent ici les différentes phases de la végétation. Le Lilas fleurit le 21 avril à Paris, le 27 du même mois à Bruxelles, le 21 mai à New-York, et seulement du 12 au 16 juillet à Saint-Pierre, et encore est-il abrité (1).

Si maintenant nous envisageons la flore aérienne dans son ensemble, nous ne pouvons nous empêcher d'être frappés de l'inégalité abondance des individus dans les diverses familles. Pour rendre sensible cette différence, différence que l'on a constaté chaque fois que l'on a considéré isolément la flore d'un petit pays, nous supposerons la surface des îles Saint-Pierre et Miquelon partagée en vingt parties égales qui nous serviront d'unités. Nous ne nous dissimulons pas que ce mode d'appréciation est sujet à de nombreuses erreurs, par le vague qu'il doit nécessairement comporter; mais comme nous ne cherchons pas à arriver à une exactitude mathématique, comme nous ne voulons donner qu'une vue d'ensemble du tapis végétal, le tableau ci-dessous, dans lequel nous donnons également les espèces ou les genres prédominants, remplira, ou du moins approchera du but que nous nous proposons.

CLASSE OU FAMILLE.	ESPÈCES OU GENRES prédominants.	SURFACE occupée.
Mousses	Sphagnum	
Lichens	Cenomyce rangiferina	6
Fougères	Osmunda cinnamomea	
Conifères	Abies balsamea	5
Juliflorées	Alnus	
Glumacées	Eriophorum	4
Joncées	Juncus	
Ericacées	Ledum latifolium	
	Vaccinium myrtillus	2
	Kalmia angustifolia	
Empétrées	Empetrum nigrum	1
Composées	Aster	
Rosacées	Rubus chamaemorus	
Sarracénées	Sarracenia purpurea	
Cornées	Cornus canadensis	
Droséracées	Drosera rotundifolia	2
Renonculacées	Coptis trifolia	
Primulacées	Trifolalis americana	
Caprifoliacées	Linnæa borealis	
Caryophyllées, Crucifères, Oenothérées		

(1) Les trois ou quatre Lilas que nous avons pu voir dans la colonie étaient protégés contre les vents les plus froids ou les plus violents, les vents du nord, du nord-est et du nord-ouest. Nous ne précisons pas davantage la date de la floraison, n'ayant observé que pendant quatre années.

voix du sang! — Mais la sollicitude se resserra dans les strictes limites que traça la police pour ne pas révoquer sa faveur.

Abandonnée à elle-même, la pauvre insensée errait les jours entiers dans les rues. Quelques hâillons protégeaient à peine ce corps, dont la blancheur et les formes avaient conservé toute leur pureté. Sa figure offrait toujours la suavité de son gracieux ovale; cependant on ne pouvait la regarder sans frémir.

Cette pâleur de teint, cette immobilité de traits, visage de cire, que l'âme rendait effrayant de son absence, tout contrastait et glacait en elle; ses regards, qui s'échappaient mornes et ternes de l'azur vitré de ses yeux, avaient des lueurs qui saissaient d'une terreur secrète.

On ne voyait jamais les enfants se presser sur ses traces; le sentiment qu'inspirait son aspect était un mélange de pitié et d'effroi; le malheur avait écarter d'elle le mépris.

Une impulsion secrète, impulsion dont son ame n'avait pas nettement conscience, la portait souvent vers les lieux où sa faiblesse commença son malheur. C'était le vague instinct dont les lueurs survivent à la raison évanouie, comme ces clartés que le crépuscule jette encore dans les ténèbres.

Les mareyeurs qui durant les tempêtes ou à la tombée du jour, l'apercevaient glisser, furtive, entre les récifs, ou courir échevelée sur les falaises, ne la regardaient qu'avec une épouvante superstitieuse;

tous se signaient à sa vue comme devant une apparition de l'autre vie.

Pierre, lui, se consumait dans un abattement sombre. Son sourire, languissant ou gai, toujours si tendre, s'était effacé dans l'impression d'une mélancolie profonde; ses traits s'étaient décolorés comme un fruit que ronge un ver. Le malheureux n'avait point prévu en repoussant Berthe qu'il la précipitait dans un abîme. « Elle m'aime, mais elle m'oubliera. Le *bénil* que les flots arrachent à son rocher trouve bientôt une autre pierre à laquelle il s'attache. » Voilà ce qu'il s'était dit pour étouffer la voix de son cœur.

Il ne savait pas qu'il est des femmes dont l'âme ressemble aux grenadiilles, ces belles lianes des régions torrides: ce n'est qu'en les brisant qu'on les arrache aux palmiers qu'elles ont embrassé dans leurs fleurs.

Etonnée, inquiète, Julie ne pouvait comprendre le changement qui avait surpris son époux dans les premiers temps de leur union. Le bonheur avait-il fané sa tendresse comme un rayon du soleil fait d'une fleur? Une pensée de jalouse s'était-elle glissée dans son âme? et s'accusant elle-même, elle s'efforçait de dissiper la tristesse qui voilait le front de son ami en y réfléchissant tout ce qu'elle se sentait de dévouement et d'amour.

Mais en vain épuisait-elle son cœur: « Pierre, mon ame, qu'as-tu donc? pourquoi ne me souris-tu plus? Si tu savais comme je t'aime! » Doux

parlers, silence de langueur, regard d'ivresse, soupirs, larmes, tout était inutile; elle le sentait trembler dans ses étreintes; elle le sentait transir sous ses baisers.

C'est que toute parole d'amour n'éveillait qu'un écho dans l'âme de Pierre, et cet écho, c'était un souvenir de douleur... un remord!

Le travail détruisait seul cette préoccupation funeste. Julie, candide et pétulante enfant, sentait chaque jour s'assombrir sa gaité, s'effeuiller son franc et joyeux caractère. Ne pouvant pénétrer une douleur qui s'entourait de mystère, elle comprit qu'il fallait se résigner; elle en épousa donc la moitié sans la connaître, évitant ces heures d'isolement où, loin de s'épancher, se froissaient et se resserraient leurs ames; elle n'appela plus de ses vœux que les moments où elle avait à s'occuper auprès de lui.

FULGENCE GIRARD.

(La suite au prochain n°.)

Plantes cultivées. — Nous avons parlé plusieurs fois de terrains cultivés, de jardins de cultures; ces expressions ont pour nous la même valeur que celles de montagne ou d'étang, que pour nous conformer à l'usage nous avons employées pour désigner de modestes éminences, de simples flaques d'eau. On ne cultive, et encore à grand'peine, que quelques plantes potagères d'un rendement toujours insuffisant pour l'alimentation de la population, qui est obligée de recourir aux contrées voisines pour se procurer les choses les plus indispensables à la vie. Ce que l'on appelle une *ferme*, elles sont au nombre de dix ou douze, n'est à proprement parler qu'un parc à bestiaux, où l'on garde soigneusement renfermés pendant l'hiver, en les nourrissant avec les foins récoltés dans le voisinage, les animaux de boucherie que l'on fait venir de la Nouvelle-Écosse. Dieu sait si, au bout de trois ou quatre mois de cette réclusion forcée, leur viande est tendre et succulente! On a fait bien des essais; un *jardinier du roi* a même séjourné à Saint-Pierre de 1819 à 1822, mais les résultats obtenus, résultats que nous résumons ci-dessous ont été presque négatifs; et si chacun veut avoir autour de sa maison quelques mètres de terre qu'il appelle avec orgueil son jardin, et dans sa chambre quelques fleurs, Fuchsia, Géranium, Héliotrope, c'est que l'absence de végétation en fait sentir le besoin, et que ce que l'on obtient avec peine est par cela même plus agréable.

(A continuer.)

De l'influence des colonies sur le mouvement commercial de la France, et en particulier sur l'industrie nationale des transports maritimes.

Quand on jette les yeux sur les diverses statistiques qui donnent annuellement le mouvement commercial de la France, on est frappé, surtout si cet examen se borne aux quinze dernières années, de l'accroissement successif et graduel de nos transactions avec tous les peuples de la terre. Cependant on ne ferait qu'une étude bien insignifiante, si on n'envisageait que les résultats donnés par de pareils documents. Ils sont le produit de travaux qui exigent une exactitude très-grande; et pour qu'il ne deviennent pas indignes d'attirer la curiosité publique, on doit s'efforcer de les rendre utiles aux industriels, aux négociants de la France entière, aussi bien qu'aux armateurs de tous nos ports de commerce. Lorsque ces receuils seront devenus des agendas fidèles de notre commerce avec toutes les nations, ils donneront des résultats sérieux et concourront en même temps à la divulgation des progrès faits par chaque branche de notre commerce ou de nos diverses industries. Ainsi il est nécessaire que ces sortes d'ouvrages puissent servir de guide à tout le commerce. Comme un ouvrage de cette nature serait difficile à tenir au courant tous les ans, on comprend quelle peut être l'utilité d'un agenda qui receuillerait et donnerait avec la plus grande promptitude les résultats généraux concernant la France et chaque nation étrangères. Des comparaisons quinquennales et décennales compléteraient la valeur de l'ouvrage et permettraient aux producteurs, aussi bien qu'aux consommateurs, d'y trouver comme un régulateur très-sensible pour leurs opérations. Mais, nous le répétons, la valeur de ces ouvrages réside surtout dans leur actualité.

Nous allons citer un exemple qui va faire connaître au lecteur la portée que peut avoir la promptitude et l'actualité des renseignements fournis, ainsi que la valeur acquise par la rapidité de divulgation des opérations commerciales, aussitôt qu'un débouché nouveau se présente. On a sans doute remarqué combien la presse, par divers de ses or-

ganes, avait pris à cœur de faire connaître toutes les phases qu'à traversées notre établissement de Cochinchine. Elle n'a pas failli à l'importance des devoirs qu'elle s'était imposés, et elle a tenu à les remplir avec la plus scrupuleuse fidélité, parce qu'elle avait deviné, ou mieux pressenti le rôle que l'avenir réservait à cette conquête.

Chaque fois qu'il s'était agi d'enregistrer les succès nouveaux d'une conquête inachevée, elle n'oubliait pas de faire remarquer, malgré l'état de trouble et de guerre dans lequel se trouvait cette contrée, les résultats obtenus et surtout d'annoncer l'arrivée d'une ère pacifique qui décuplerait dans un avenir prochain les transactions commerciales de cette terre devenue colonie française. Ce moment est déjà arrivé. Le mouvement commercial qui n'atteignait, en 1860, à l'origine de notre occupation, qu'une valeur de 2 à 3 millions de francs, s'est élevé presque à trente millions, dans l'espace de cinq ans. Nous garantissons ces chiffres comme étant plutôt en dessous de la réalité qu'au-dessus. Cependant si on consulte les ouvrages récents de statistique française, on remarque que le commerce de la Chine, de la Cochinchine et de l'Océanie sont confondus, comme si le commerce de contrées aussi étendues avait la moindre corrélation. Le chiffre de nos importations et de nos exportations n'y est coté, sous ce titre, que pour une valeur maximum de six millions de francs. Nous le répétons, les ouvrages de statistique n'ont de valeur que par l'actualité de leurs renseignements; il est donc urgent d'établir, pour la Cochinchine, une statistique spéciale; ce travail sera d'ailleurs plus facile puisque régulièrement, depuis l'année 1860, les journaux de la colonie ont tenu le public au courant du vaste accroissement de productions et de consommation qui s'est établi au sein de cette contrée dans laquelle nous introduisons avec un grand succès les principes de notre civilisation chrétienne.

On peut donc se demander avec juste raison, jusqu'où pourrait s'élever la prospérité de toutes nos industries, si notre commerce était à la recherche ou à l'affût de nouveaux débouchés comme l'est le commerce anglais. Cependant toutes nos branches d'industrie ne sont point dans un état complet de prospérité: l'une de celles qui contribue le plus à enrichir une nation et en particulier les populations de ses côtes est dans un pénible état de souffrance, alors qu'elle fleurit au plus haut degré en Angleterre et en Amérique. Cette situation est regrettable, et à ce point de vue l'examen de la part prise par notre marine marchande, dans le tonnage général du commerce maritime de la France le fait vivement ressortir: cette part, en effet, est à peine de 45 pour cent.

C'est un fait que nous constatons avec regret, sans chercher à examiner les diverses mesures à prendre pour maintenir ou faire revivre la pêche côtière et la grande pêche, la navigation du cabotage et surtout celle de long cours, qui sont les principales branches de cette importante industrie. Nous nous contenterons d'indiquer plus loin quelques-unes des conditions qui tendraient à la relever de cet état, et démontrer comment on pourrait arriver à créer un matériel plus économique et accroître nos transactions extérieures.

Qu'adviendrait-il de notre commerce si les marines étrangères continuaient à l'absorber au moyen de leurs navires, comme tend à le faire celle de l'Angleterre d'une manière très-remarquable? Non-seulement cette situation nous causerait une perte sèche de 150 à 200 millions de francs par an, par la seule question qui va nous occuper; elle mettrait même notre marché à la discréption des autres marines étrangères. Déjà ce qui avait lieu pour certaines petites nations de l'Europe commence à se faire mieux sentir chez nous

depuis le traité de commerce avec cette contrée. Jusqu'ici les deux peuples ont trouvé dans l'exécution de ses clauses un avantage réciproque: aussi est-il très-important que cette situation n'ait pas une durée éphémère. Pour éviter ces inconvénients, l'accomplissement de diverses réformes devient urgent: à ce prix seul nous resterons à la hauteur de nos voisins. A cette nécessité se joint, au reste, la satisfaction de besoins moraux et sociaux d'une partie de la population française. Notre marine marchande, avec les industries qui s'y rapportent donne les moyens d'existence à plus de 200,000 familles. Sur ce nombre entrent pour un tiers environ celles qui s'adonnent directement au métier de la mer et qui aux yeux du pays sont dignes d'intérêt à tant de titres. Leur bien-être dépend de l'état de prospérité de la marine. Cette question doit donc être étudiée à fond par les personnes compétentes, afin que les mesures les plus libérales, à la condition qu'elles seront profitables à notre commerce, soient adoptées pour donner à la marine marchande la splendeur à laquelle elle devrait atteindre en France. Il n'y a aucune hésitation à avoir; cette question demande à être tranchée dans le vif dans un bref délai.

En France, on prend beaucoup d'intérêt à la marine; mais pourquoi cet intérêt ne se traduit-il pas par un matériel florissant portant un nombreux personnel sur toutes les parties du monde? C'est que cet intérêt a pour base un côté frivole. Tout ce qui a trait à la mer s'offre en effet comme de riantes illusions à ceux qui ne la connaissent que par les livres: cela tient à l'idée d'aventures, de voyages, de découvertes, qui se joint dans tous les esprits aux illusions de la vie de mer. Quelle est la personne qui, dans sa jeunesse, n'a fait quelque rêve doré? Quand nous sommes hommes faits, nous restons sous l'impression d'un inconnu qui offre des attractions irrésistibles, parce qu'il est comme le reflet de quelque lecture de notre jeune âge: mais ce n'est qu'un mirage trompeur qui s'évanouit quand vient la réalité.

Si l'on ajoute à ce fait le souvenir des pages glorieuses du passé de notre marine, on aura les principales causes dont les effets se traduisent en cette sympathie curieuse et pleine d'intérêt avec laquelle on regarde la marine dans notre patrie, et qui donne dans l'intérieur de la France un si grand prestige aux choses de la mer. Quant à l'effet utile produit, il est bien minime.

Toute personne sérieuse ferait à cela la triste réflexion que le Français n'est pas né pour les rudes et attachants travaux de la mer. Hélas, on finira malheureusement par le croire quand il ne sera plus temps d'y remédier: ceux qui sont du métier sont les premiers à s'apercevoir des effets fâcheux de cette croyance vulgaire et du mal qu'elle fait au milieu d'eux; s'il ne leur est pas permis d'apporter un remède efficace à cette situation, il est au moins de leur devoir de lutter contre ses tendances.

On ne peut nier cependant que le gouvernement ne tienne beaucoup à avoir une marine marchande florissante. Les sacrifices qu'il fait depuis de nombreuses années et dont il a augmenté considérablement l'importance le prouvent assez. L'intérêt qu'il a pris à la création de lignes de paquebots, qui visiteront bientôt toutes les parties du monde, le démontre aussi. Mais ce moyen n'est qu'indirect, car son action immédiate ne se ferait sentir qu'à une condition qui n'est pas réalisable: celle de transporter tous les produits de notre commerce sur des paquebots. Ainsi, grâce à l'initiative et à la générosité du gouvernement, les bâtiments de compagnies richement subventionnés font communiquer nos ports de la Méditerranée et de l'Océan avec de nombreux points de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, jusqu'en Cochinchine, en Chine et au Japon. Ces voies de communication ne le céderont en





aucune manière à celles établies par les Anglais, pas même sous le rapport de la rapidité ou sous celui du confortable, elles permettent à nos nationaux de visiter les pays étrangers, de les étudier sous leurs divers aspects et d'y rechercher comment on peut y créer des liens réciproques et avantageux. En agissant ainsi, le gouvernement accomplit un devoir sérieux : il désire, en augmentant nos relations extérieures, lancer notre commerce sur ce grand fleuve de riches profits qu'exploitent avec trop d'égoïsme nos voisins ainsi que les Américains. Puisque nous sommes les premiers intéressés dans la réussite de ces affaires, il nous appartient de faire les plus grands efforts pour tirer un prompt parti des avantages qu'elles nous offriront. D'ailleurs, tout s'enchaîne : ces mesures ne sont que le complément indispensable des divers traités de commerce dont une sage prévoyance a doté la France.

(A suivre.) *Moniteur de la Flotte.*

ÉTAT CIVIL.

Saint-Pierre.

NAISSANCES.

27 novembre. — Françoise-Eulalie Beaumann.
28 novembre. — Honorine-Françoise Gautier.
29 novembre. — Marie-Rose Aubert.
5 décembre. — Richard-Gratien-Pierre Quirch.

MARIAGE.

1^{er} décembre. — Joseph Dagort, armateur, avec demoiselle Marguerite-Angélique Dagort, sans profession.

DÉCÈS.

5 décembre. — Louis Manet.

NOUVELLES MARITIMES.

Mouvements du Port.

BATIMENTS DU COMMERCE.

ARRIVAGES.

Navires métropolitains.

Le 7 décembre. — Goël. *Alma*, cap. Lientout, ven. de la Guadeloupe, sur lest.

Goëlettes locales. (Long cours).

Le 7 décembre. — *Impératrice*, cap. Demonecuit, ven. de Halifax (bois de construction).

Navires étrangers. — Goëlettes anglaises :

Le 4 décembre. — *J. E. Smith*, cap. Smith, ven. de Liverpool (bois de construction).

Le 6 décembre. — *Jane*, cap. Mc Cormeih, ven. de l'île du Prince Edouard (bestiaux).

Le 10 décembre. — *Lily of the West*, cap Forcey, ven. du Havre Breton (en rel.); — vapeur *Ariel*, cap. Eggen, ven. de St-Laurent, sur lest.

DÉPARTS.

Navires métropolitains et étrangers partis pour diverses destinations :

(Dates de l'expédition au bureau de l'inscription maritime.)

Navires métropolitains :

Le 8 décembre. — *Goël. Violette*, cap. Chapon, all. à Halifax (morue sèche).

Goëlettes locales. (Long cours.)

Le 6 décembre. — *Elisa-Marie*, cap. Stephan, all. à Halifax (morue sèche).

Navires étrangers. (Goëlettes anglaises) :

Le 7 décembre. — *Agnès Ross*, cap. Saulnier, all. à Sydney.

Le 10 décembre. — *Lily of the West*, cap. Forcey, all. au Grand Banc; — vapeur *Ariel*, cap. Eggen, all. à Saint-Jean.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

Par acte sous signatures privées en date à Saint-Pierre du quinze novembre mil huit cent soixante-six,

M. PIERRE PEPIN, et M. FRANÇOIS CHARLES LEBRUN, tous deux négociants en cette île,

Ont dissous, d'un commun accord, à dater du dit jour quinze novembre, la société existant entre eux depuis le dix septembre mil huit cent soixante-deux, sous la raison :

LEBRUN et P. PEPIN,

pour le commerce de diverses marchandises, avec siège à Saint-Pierre.

La liquidation sera faite en commun.

Pour extrait :

Le Greffier p. i., E. SASCO.

FORMATION DE SOCIÉTÉ.

Suivant acte reçu par M^e François Anthoine, notaire par intérim en cette colonie, le quinze novembre mil huit cent soixante-six,

Il a été formé entre :

MM. PIERRE PEPIN et EMMANUEL PEPIN, tous deux demeurant en cette île,

Une société en nom collectif ayant pour objet le commerce d'armement à la pêche et de marchandises diverses.

Il a été dit que le siège de la société serait à Saint-Pierre;

Que la durée de la société serait de quatre années, à partir du premier novembre mil huit cent soixante-six jusqu'au premier novembre mil huit cent soixante-dix, sous la raison :

PÉPIN Frères,

et que la signature sociale appartiendrait indistinctement aux deux associés ainsi que la gestion et l'administration de la dite société, mais qu'ils ne pourraient faire usage de cette signature que pour les affaires de la société.

Pour extrait :

Le Greffier p. i., E. SASCO.

A VENDRE SUR SAISIE.

A l'audience publique du tribunal civil de première instance de cette colonie, devant M. Anthoine, président,

La goëlette *COURAGEUSE*, du port de 20 tonneaux 64 cent., ancrée dans le Barachois avec ses accessoires, désignés dans le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles sera consentie la vente, lequel cahier des charges est déposé au greffe dudit tribunal.

La saisie a été faite au nom des sieurs BEUST père et fils, négociants, demeurant en cette île, contre la dame veuve Benjamin VIGNEAU, domiciliée à Miquelon.

La saisie a été faite pour une somme capitale de *six mille quarante francs cinquante-trois centimes*, dont la condamnation a été prononcée contre la dame veuve Benjamin Vigneau, au profit des sieurs Beust père et fils, par jugement du tribunal de commerce de cette île, en date du 10 octobre dernier.

Les enchères seront reçues sur la mise à prix de quatre mille cinq cents francs, ci 4,500 fr.

Les enchères seront reçues audiences des 17, 24 et 31 décembre, à une heure du soir, au palais de justice, à Saint-Pierre, dans la salle des criées du tribunal, devant M. F. Anthoine, juge impérial.

L'adjudication sera prononcée à la troisième audience du 31 décembre 1866.

Fait et rédigé par nous greffier *par intérim*, soussigné, à défaut d'avoué dans la colonie.

Saint-Pierre, le 10 décembre 1866.

ELIE SASCO.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à l'Hôpital de Saint-Pierre, du 1^{er} au 30 novembre 1866.

DATES.	HAUTEUR DU BAROMÈTRE en millimètres.		TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE au nord et à l'ombre.		TEMPÉRATURE. maximum.	minimum.	DIRECTION du VENT.	FORCE du VENT.	ÉTAT GÉNÉRAL DU CIEL.	PHÉNOMÈNES DIVERS.
	10 heures du matin.	4 heures du soir.	10 heures du matin.	4 heures du soir.						
1	762	761	9 0	9 0	9 5	8 5	S.	Jolie brise.	Entièrement couvert.	Pluie et Brume tout le jour.
2	763	762	6 0	7 8	8 0	5 5	S-E. N-E.	Petite brise.	idem.	Pluie dans la matinée.
3	760	758	8 5	9 0	9 0	5 0	O. S-O.	id.	Couvert.	Aurore à 10 heures du soir.
4	763	763	4 0	3 5	5 0	2 0	N-O.	Jolie brise.	idem.	Idem.
5	763	762	2 8	1 5	3 0	0 0	N-O.	id.	idem.	Neige dans la journée. Aurore le soir.
6	763	764	0 5	1 5	0 5	2 0	N-O.	Bonne brise.	idem.	—
7	764	761	3 0	3 0	3 5	1 0	O. S-O.	Léger souffle.	Entièrement couvert.	Aurore à 10 heures du soir.
8	752	751	6 8	6 0	7 0	0 8	S-O. O.	Jolie brise.	idem.	Idem.
9	757	758	3 0	2 5	3 5	1 5	N. N-O.	Couvert.	Neige dans la journée. Aurore le soir.	—
10	756	753	4 5	5 5	6 0	2 5	S-O.	id.	idem.	—
11	752	756	1 5	1 0	2 0	0 0	N-E.	Vent fort.	Entièrement couvert.	Pluie toute la journée.
12	756	756	2 0	2 0	3 0	1 0	N. S-E.	Jolie brise.	idem.	Gelée blanche dans la nuit.
13	762	759	5 5	5 4	6 0	2 0	S-E. S.	Petite brise.	Couvert.	—
14	759	759	4 5	3 5	5 0	2 0	N. N-O.	id.	idem.	—
15	761	763	1 5	1 5	2 0	0 0	N-E. N.	Jolie brise.	Couvert.	—
16	761	763	2 0	3 0	3 5	1 0	N. N-O.	Bonne brise.	idem.	—
17	761	759	3 0	5 8	6 0	1 5	S-E.	id.	Très-nuageux.	Pluie et brume dans la matinée.
18	754	752	6 0	6 0	6 5	5 0	S-E.	id.	idem.	—
19	755	760	4 0	4 5	5 0	3 5	N-O.	Léger souffle.	Nuageux.	Pluie dans la soirée.
20	767	766	5 0	6 0	6 5	0 0	S-O.	Jolie brise.	Découvert.	—
21	764	760	7 8	9 0	9 0	6 5	S. S-O.	Vent fort.	Nuageux.	—
22	753	756	8 5	7 0	9 0	6 0	O.	Petite brise.	Très-nuageux.	Pluie dans le tantôt.
23	764	763	7 0	7 0	8 0	4 0	S-O. O.	id.	Ciel serein.	Neige dans la matinée. Aurore le soir.
24	752	754	8 0	7 0	8 5	5 0	S-O. O.	Jolie brise.	Entièrement couvert.	—
25	756	754	6 8	5 0	7 0	2 0	S-O.	id.	idem.	Pluie et Brume dans la matinée.
26	756	759	0 5	0 0	0 5	1 0	N-O.	Vent fort.	Très-nuageux.	Pluie dans le tantôt.
27	763	763	0 5	1 8	2 0	2 0	N-O.	Jolie brise.	Nuageux.	—
28	765	767	2 5	3 0	2 5	3 5	N.	id.	idem.	—
29	764	759	3 0	6 0	6 0	1 5	S-O.	id.	Entièrement couvert.	Pluie toute la journée.
30	757	756	8 0	8 0	8 5	6 5	S-O.	id.	Couvert.	Brume dans la matinée.